

LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT DU**MARDI 28 JANVIER 2020**

Présent: Armand Hermans, président du CPAS
Rudi Seghers, Directeur général adjoint
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent
Iris Van Laethem, responsable service social
Audrey Monsieur, directeur général

Absent:

Excusé:

Le président ouvre la séance à 11h00

En application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 relatif aux administrations locales.

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE

1. Service social – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 07/01/2020

B. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES A DOMICILE

2. Centre de services local et services à domicile – Activités du Centre de services local – approbation du calendrier de février 2020

Le Bureau permanent approuve le calendrier des activités du Centre de services local pour le mois de février 2020.

3. Centre de services local et services à domicile – Contrat de remplacement pour une aide-ménagère du service de nettoyage externe
4. Centre de services local et services à domicile – Services à domicile : notification des demandes, cessations et demandes d'exceptions

C. CUISINE

5. Cuisine – Demande d'une place de stage à la cuisine de la Résidence

D. SERVICE SOCIAL

6. Service social – Formation sur la vision d’avenir des jeunes à travers la collaboration avec l’ASBL Open Context

Le CPAS organise une formation sur le thème de la vision d’avenir à l’intention des groupes cibles.

7. Service social – Fonds pour la lutte contre les expulsions – Lignes de force

Le Bureau permanent prend connaissance du rôle du CPAS dans le cadre du Fonds pour la lutte contre les expulsions à partir du 01/06/2020.

E. PATRIMOINE

8. Patrimoine – Construction du campus de l’action sociale – Elimination des conduites d’utilité publique dans la zone du chantier : approbation de l’offre de FARYS en vue du renouvellement du compteur d’eau

F. POLITIQUE ET ORGANISATION

9. Politique et Organisation – Notification : procès-verbal de l’AGE du 18 décembre 2019 de Haviland

G. PERSONNEL

10. Personnel – Composition de la commission de sélection pour le recrutement d’un assistant social pour le guichet de soins / le Centre de services local et les services à domicile

11. Personnel – Responsable des activités – Recrutement sous contrat à durée déterminée

12. Personnel – Assistant social – Contrat de remplacement – Arrêt de la liste des candidats

13. Personnel – Assistant social – Recrutement sous contrat de remplacement

14. Centre de services local et services à domicile - notification des demandes, des arrêts et des demandes d'exception

15. Résidence - Attribution du logement: détermination de la liste d'attente et attribution du logement

16. Service social - Autre assistance

17. Service social - Droit à l'intégration sociale
18. Service social - Salaire vital équivalent
19. Service social - Initiative d'accueil local
20. Service social - Illégaux - soins médicaux urgents
21. Service social - Emploi article 60§7
22. Service social - Logement - logement d'urgence et de transition
23. Service social - Bureau de location sociale
24. Service social - Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur Générale
Audrey Monsieur



Le président - CPAS
Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration municipale le xx / xx /
xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limburg Stirum 116 - 1780 Wemmel,
pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans
un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant
les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le
contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter
via le lien : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer> .